

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 septembre 2022

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à vingt-heures, sur convocation en date du 09 septembre 2022 adressée par le Maire, Monsieur Jean-François CHABOLLE.

Étaient présents : Jean-François CHABOLLE, Maire, Annie AMBERMONT, 1^{ère} adjointe, Joëlle DEBRAINE, 2^{ème} adjointe, Robert BERTEIGNE, Sandra BOUCHOUX, Philippe CLATOT, Michel DENIS, Bruno GRÉGOIRE, Émilie LACOTTE, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, Jean-Claude MONTEIRO et Karine PENIN Conseillers municipaux.

Étaient absents excusés :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Madame Joëlle DEBRAINE est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

N° 23/2022/7.10

Subventions versées dans le cadre du budget de l'exercice 2022.

24/2022/4.1

Temps de travail – harmonisation – 1607 heures

A compter du 1^{er} janvier 2022, harmonisation de la durée du temps de travail et adoption des modalités de mise en œuvre. Durée annuelle de travail est de 1607 heures.

N° 25/2022/7.1

Modifications budgétaires n°3

Investissement : 2138-55 autres constructions : - 20000 €

N° 26/2022/4.1.1

Mise à disposition d'un adjoint technique Principal de 1^{ère} classe

Prolongation de la mise à disposition du SIVOS du Nord Est Gâtinais de l'agent communal à compter du 1^{er} août 2022. La commune facturera la moitié du traitement chargé de l'agent au SIVOS tous les mois pour remboursement des 17/.5 heures.

N° 27/2022/3.1

Rétrocession d'une parcelle

Rétrocession de la parcelle B n°1171 (impasse de la Scierie) d'une contenance de 3a 11ca à l'euro symbolique appartenant à DOMANY.

N° 28/2022/7.2

Instauration de la taxe d'aménagement

Taxe d'aménagement instaurée au taux de 3 % sur l'ensemble du territoire de Vallery sans dérogation.